Moyens auxiliaires LCA

Aperçu des moyens auxiliaires dans le cadre des assurances complémentaires Completa Top, Completa Forte, Supplementa et Optima

Prestations selon les CGA/CS

Prestations

- Nous prenons en charge les moyens auxiliaires mentionnés ci-après s'ils sont utilisés pour traiter une maladie ou les suites d'un accident.
- Les moyens auxiliaires doivent faire l'objet d'une prescription médicale.
- Notre participation aux coûts se base sur les critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité.
- Nous prenons en charge 90 % des frais au titre de Completa Top ou de Completa Forte, jusqu'à 200 francs par année civile.
- Nous prenons en charge 90 % des frais au titre de Supplementa, jusqu'à 500 francs par année civile.
- Nous prenons en charge 90 % des frais au titre d'Optima, jusqu'à 300 francs par année civile.
- Cette participation aux coûts en pour cent est calculée en complément d'autres assurances complémentaires.
- Les prestations ne sont octroyées dans le cadre de ces assurances complémentaires que dans la mesure où un assureur social ou privé n'est pas tenu au versement de prestations (notamment AVS, AI, AM ou AA). Les prestations fournies par ces assureurs couvrent l'obligation de payer les prestations au titre des assurances complémentaires, à moins que la prise en charge des coûts ne soit expressément mentionnée dans la liste ci-après.
- Les frais de réparation et d'entretien ainsi que le matériel à usage unique sont compris dans le prix d'achat/de location et ne sont donc pas pris en charge en sus.
- Outre les moyens auxiliaires mentionnés, les assurances complémentaires prennent en charge, pour tous les moyens auxiliaires prescrits par une ou un médecin et couverts par l'AOS, les coûts dépassant les limites fixées, jusqu'aux montants maximums qu'elles ont déterminés.

Moyens auxiliaires que nous reconnaissons

Moyens auxiliaires	Droit aux prestations/conditions préalables
Adaptations de chaussures orthopédiques	Selon le tarif OSM
Appareil de mesure FENO	Pour le diagnostic et les contrôles de l'évolution de l'asthme bronchique
Appareil EMS	Pour la stimulation musculaire transcutanée électronique, pour un renforcement musculaire ciblé suite à une opération; location ou achat
Appareil EMS/TENS	En cas d'incontinence d'effort, diagnostic de l'incontinence par une ou un médecin spécialiste
Appareils auditifs	En cas d'obligation de remboursement par l'AVS/AI, SWICA participe aux frais supplémentaires (mais pas à la quote-part).
Attelle Michigan (gouttière contre le bruxisme)	Contre les grincements de dents

Moyens auxiliaires	Droit aux prestations/conditions préalables
Béquilles/dispositifs d'aide à la marche (location)	25 francs maximum pour la durée de la location
Chaussures orthopédiques spéciales	Selon le tarif OSM
Déambulateur	–
Entraîneur de position de sommeil	Pour le traitement du syndrome d'apnée du sommeil (SAS) positionnel
Fauteuil roulant	Location; en cas d'utilisation temporaire, p.ex. après une opération ou une blessure
Générateur de bruit blanc, appareils de musicothérapie pour le traitement des acouphènes	En cas d'acouphènes
Lampe UV	Traitement par rayons UV en cas de psoriasis grave
Lits de soins électriques et systèmes de transfert de pression	Location ou achat, livraison incluse
Orthèse crânienne/casque	Pour le traitement de déformations crâniennes
Orthèse dentaire/anti-ronflement	Pour limiter les obstructions dans la région nasopharyngée
Protège-hanches	–
Semelles et supports plantaires, sur mesure	–
Silent-sleep-trainer	En cas de troubles dus aux ronflements et à l'apnée du sommeil
Talonnettes/coussins talonniers/ talonnettes viscoélastiques	En cas d'épine calcanéenne/fasciite plantaire
Tensiomètre	–

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être adaptée unilatéralement par SWICA en tout temps.

Glossaire
AVS = assurance-vieillesse et survivants
AI = assurance-invalidité
AM = assurance militaire
AA = assurance-accidents

Votre moyen auxiliaire ne figure pas sur la liste ou vous avez des questions concernant la remise de moyens auxiliaires? Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

082f / online / 8.2026

SWICA
À votre service 365 jours par an, 24 heures sur 24
T: +41 58 800 99 33 | swica.ch